

DEMANDE DE DÉROGATION (NICE)

LA DATE LIMITE DU DÉPÔT DE LA DEMANDE EST FIXÉE AU 30 MAI DE L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS

Année scolaire : /

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :	
Nom* :	Date et lieu de naissance* :
Prénom* :	Niveau scolaire actuel :
☐ F ☐ M	Niveau scolaire demandé :
RESPONSABLE LÉGAL 1	RESPONSABLE LÉGAL 2
Nom* : Prénom* :	Nom* : Prénom* :
Adresse :	Adresse :
Ville /Code postal :	Ville /Code postal :
Tél. portable :	Tél. portable :
Adresse email :	Adresse email :
ÉCOLE DE SECTEUR	ÉCOLE D'ACCUEIL (objet de la dérogation) :
École rattachée à l'adresse :	École souhaitée :
JUSTIFICATION DÉTAILLÉE DE VOTRE DEMANDE DE DÉROGATION (En absence de pièces justificatives la dérogation ne sera pas instruite)	
Cocher le motif correspondant à votre situation et détailler la motivation de votre demande ☐ Rapprochement de fratrie : nom, prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent sur l'école d'accueil ☐ Raisons professionnelles : (indiquer votre adresse professionnelle + pièces justificatives obligatoires voir cas n°1) ☐ Autres : (voir pièces obligatoires voir cas n°2)	
CAS N° 1 : Contrats, attestation employeur, Kbis CAS N° 2 : Attestation sur l'honneur et copie d'un justificatif de domicile, si aide de la famille ou copie du contrat de travail pour les aides maternelles.	

En accord avec l'article 372-2 du code civil « À l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que la demande de dérogation de mon enfant est effectué conjointement.

CERTIFIÉ EXACT

Nice, le *

Signature des responsables légaux :

(Réservé à l'administration)		
AVIS DES DIRECTEURS ET DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE:		
AVIS DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE SECTEUR	AVIS DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ACCUEIL	AVIS DE L'IEN DE L'ÉCOLE D'ACCUEIL :
Nom et Prénom :	Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Date cachet de l'école et signature :	Date cachet de l'école et signature :	Date cachet de l'école et signature :
☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable
Motifs :	Motifs :	Motifs :
DÉCISION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ⁽¹⁾ :		
☐ Favorable ☐ Défavorable, motifs :		Date et signature de l'autorité administrative :

⁽¹⁾ La dérogation est accordée sous réserve de places disponibles. Lorsqu'elle est accordée pour la maternelle, elle doit être renouvelée lors du passage à l'école élémentaire

Date de notification aux responsables légaux, le *

LA DEMANDE DE DÉROGATION

Elle est exceptionnelle, est soumise à la pré-inscription préalable de l'enfant et une seule demande de dérogation par enfant sera acceptée.
Attention, elle peut impliquer la perte de la place de l'enfant dans son école de secteur.

LA VALIDITÉ DE LA DEMANDE DE DÉROGATION :

Toute dérogation est accordée pour un cycle (maternelle ou élémentaire).
Aussi, la dérogation accordée pour l'école maternelle doit impérativement être renouvelée lors du passage à l'école élémentaire.

Attention, en cours de cycle, une dérogation peut être réexaminée pour des motifs liés à la population scolaire de l'école d'accueil, de secteur, ou de comportement de l'enfant.

PROCÉDURE DE DEMANDE DE DÉROGATION :

La présente demande de dérogation doit être entièrement complétée et accompagnée des justificatifs nécessaires à son instruction.

- 1 - Le demandeur doit faire signer ce document par le Directeur de l'école de secteur (école rattachée à l'adresse de la famille)
- 2 - Le demandeur remet ce même document au Directeur de l'école d'accueil (école souhaitée) pour traitement de la demande (l'avis de l'Inspecteur de l'éducation Nationale de l'école d'accueil puis de l'autorité municipale sont requis)
- 3 - Le demandeur reçoit à son domicile la décision de l'administration.



VILLE DE NICE

Information informatique et libertés : «Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par les Directions Education, Restauration et Enfance de la ville de Nice et destiné à gérer les préinscriptions scolaires dans les établissements de la Ville de Nice. La collecte de vos données -nécessaire au traitement de votre demande- repose sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment en vous adressant à la Direction de l'Education. Les données enregistrées sont réservées à l'usage des Directions Education, Restauration et Enfance aux seules fins définies ci-avant. Elles ne peuvent être communiquées qu'au service de Vaccination de la Ville de Nice et à l'Education Nationale, soumis au respect des règles de protection des données. Les données sont conservées le temps de la scolarité de l'enfant. Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adresser à la Direction de l'Education - Mairie de Nice 06364 Nice Cedex 4. Vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL si vous estimez -après avoir contacté le Pôle susvisé, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.»